



Conditions générales de vente

Réservation

La réservation devient effective uniquement après l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation et conditions générales de ventes complétés et signés, soit après acceptation des conditions générales de ventes lors de la réservation en ligne.

Les réservations ne seront définitives que si le camping les a acceptées ; ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, le camping se donne le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe ou qui chercherait à le détourner.

Pour des raisons évidentes de sécurité ou de santé, les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas admis

Réservation de Groupe

Toute réservation de plus de 2 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour sur le même camping est considérée comme un groupe. Les hébergements proposés sur le site internet sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.

Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le camping par téléphone. Le camping se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

Conditions de paiement

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% du prix du montant des prestations réservées, plus 20€ de frais de dossier pour réservation d'un mobil-home (gratuit sur formule weekend end) ou 12€ pour location d'emplacement nu selon période et éventuellement du montant de l'assurance annulation, doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant l'arrivée pour le locatif. Dans le cadre d'une réservation de moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du séjour est à régler le jour de la réservation. De même, pour toute réservation d'un séjour de moins de 7 jours, l'intégralité de la somme vous sera demandée lors de votre réservation. Modes de paiement : CB, Visa, Eurocard, Mastercard, chèques bancaires en euros compensables en France, chèques vacances, virements bancaires. À défaut de paiement intégral 30 jours avant votre arrivée, le camping se réserve le droit de considérer la réservation comme annulée. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

Arrivée

Les emplacements camping sont disponibles à 15h00 le jour de votre arrivée. Les locations mobil-home pourront être occupées à partir de 16h00 le jour de votre arrivée. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur au forfait proposé, à la capacité de l'hébergement loué et si les noms ne correspondent pas à l'arrivée.

Arrivée retardée-Départ anticipé

Le gestionnaire du camping doit être avisé par écrit (email ou courrier) de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location d'emplacement ou locatif. Sans nouvelles de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue, il se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu. Il n'y aura aucun remboursement, ni aucune réduction dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé qu'elles qu'en soient les raisons. Le règlement de la totalité du séjour réservé est dû en intégralité au camping.

Annulation

Toute annulation devra être justifiée et notifiée par courrier (LRAR) Il vous sera retenu, ou vous restera à régler en plus des frais de réservation et assurance annulation :

-un montant égal à 25 % du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.

-Un montant égal à 100 % du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.

Assurance Annulation

Le camping vous propose une assurance Annulation et interruption de séjour dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ, par courrier ou email. Si le sinistre est

prévu dans les conditions générales (disponible sur le site <http://www.campez-couvert.com/>), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les documents nécessaires et documents justificatifs

Départ

Les emplacements camping devront être libres le jour prévu du départ à 12 h 00.

Les locations devront être libres le jour prévu du départ avant 10 h 00.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur

Caution

Pour la location mobil-home une caution de 300 € est demandée (210 € pour couvrir toute dégradation ou disparition de matériel et 90 € pour couvrir les frais de ménage en fin de séjour) et restituée si le logement est laissé dans le même état de propreté qu'à l'arrivée. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires, donnera lieu à une remise en état immédiate au frais du locataire. L'état des lieux se fera après votre départ par l'équipe de nettoyage. **Nous vous rappelons que la caution n'est pas encaissée et sera détruite sous quinzaine au plus tard après votre départ (vous recevrez un mail de confirmation de destruction).**

Piscine

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. La piscine est exclusivement réservée à notre clientèle. **Les shorts de bain sont strictement interdits dans la piscine**, le port du maillot de bain est obligatoire. Il est formellement interdit de boire manger ou fumer dans l'enceinte de la piscine. **Le topless n'est pas autorisé dans l'enceinte de la piscine**

Visiteurs

Ils devront être déclarés à la réception et devront s'acquitter du tarif en vigueur. Pas d'accès piscine possible. Le camping Grand Air se réserve le droit de refuser l'entrée à qui que ce soit. Les visiteurs sont admis de 9h à 23h.

Animaux

Les animaux domestiques sont acceptés sur les emplacements camping (les chiens de catégorie 1 et 2 strictement interdits), **ils sont interdits dans les locatifs**. Ils ne doivent en aucun cas être enfermés ou laissés seuls ou aux abords de l'emplacement. Ils doivent être tenus en laisse, tatoués, vaccinés. Le carnet de vaccination **est obligatoire et vous sera demandé à votre arrivée**.

Assurance :

Il appartient au locataire d'être assuré en responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc. ... et en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du locataire

Bracelet

Le port du bracelet (mis à votre arrivée) est **OBLIGATOIRE** de façon permanente jusqu'à la fin de votre séjour. Il donne accès aux animations, piscines et contribue à renforcer la sécurité dans l'établissement.

Sécurité

Les feux au sol, les feux d'artifices et les pétards sont strictement interdits. **Les barbecues bois et charbon sont interdits**. Seuls les barbecues au gaz ou électriques sont autorisés.

Droit à l'image

Nous pouvons être amenés à vous photographier ainsi que votre famille pour des besoins publicitaires de notre camping. Si vous ne le souhaitez pas, il faudra nous le notifier à votre arrivée sur le site.

Données personnelles

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront pas transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par le service interne du camping. Conformément à la loi informatique et des libertés du 06janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est affiché à l'accueil. Toute personne pénétrant dans l'enceinte du camping est tenue de le respecter. En cas d'infraction au règlement intérieur la direction ou son représentant se réserve le droit d'expulser sans préavis.

Réclamations

Le client est informé qu'il peut, après avoir fait une réclamation écrite et ce sans issue, recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de CM2C pour les litiges nés de la vente ou de la prestation de service entre le client et le camping. (CM2C 14 rue Saint Jean 75017 PARIS).